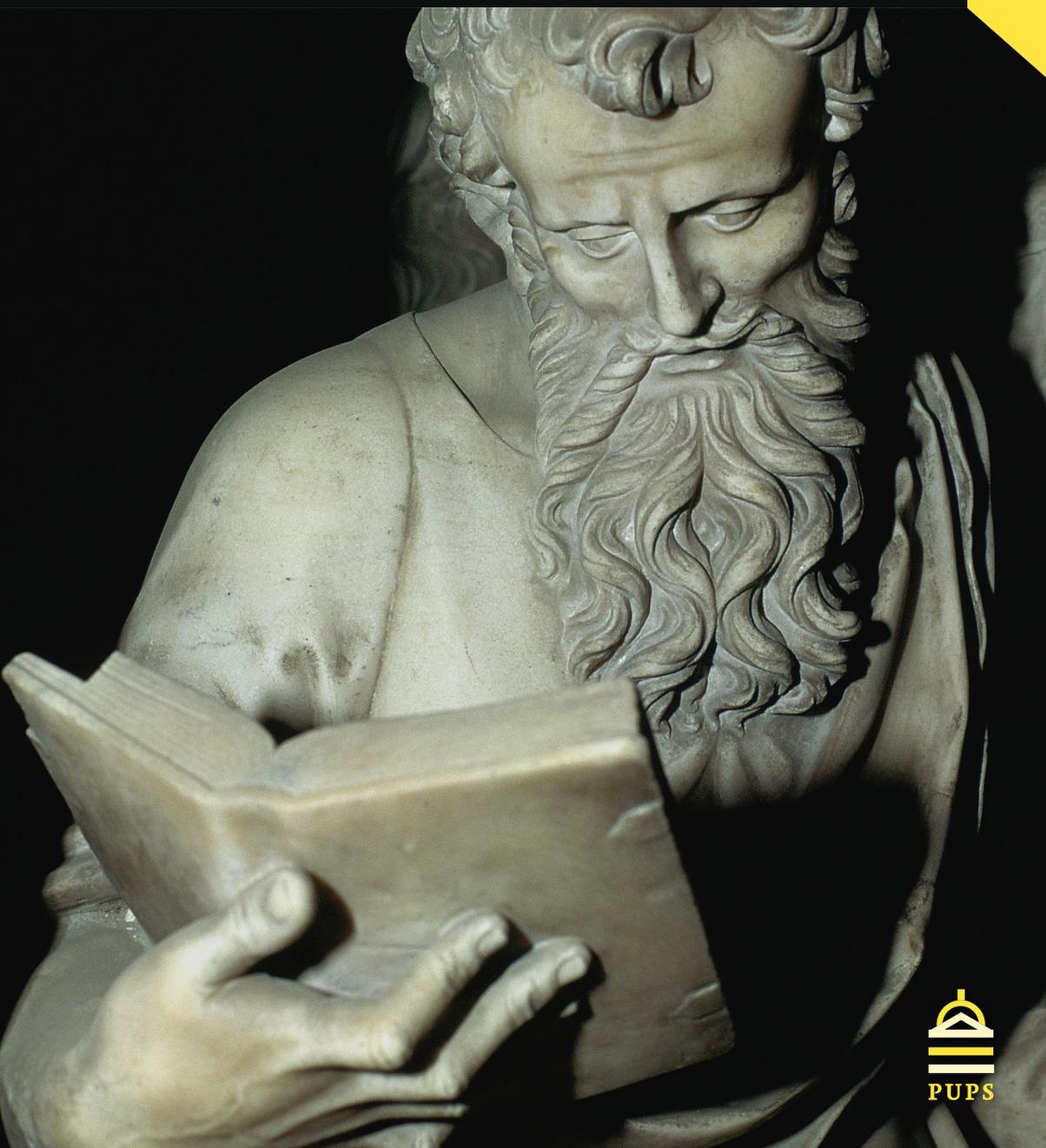


Paris, carrefour culturel autour de 1500

III Lefèvre – 979-10-231-1658-8

Cahiers V. L. Saulnier | 33



Au temps des guerres d'Italie, Paris fait figure de creuset européen des courants humanistes, comme en témoigne la présence précoce d'Érasme. Qu'ils soient diplomates ou professeurs, imprimeurs ou mécènes, Grecs, Italiens, Flamands, Français ou Espagnols convergent autour de la Sorbonne et des collèges parisiens, mais aussi de la cour. Dans ce contexte international, la capitale du royaume assume un grand rôle intellectuel et littéraire et voit éclore les germes d'une nouvelle culture, grâce à ses élites et à l'apport des nombreux étrangers qui s'y installent ou y séjournent.

Paris forme ainsi l'unité de lieu dont les chapitres de ce volume éclairent les diverses facettes : du rôle de l'Université à celui des réseaux d'amitié liant les différents courants, de l'apport des copistes grecs à celui des imprimeurs humanistes, de la production littéraire en latin à celle en français, du débat autour de la langue hébraïque aux premiers ferments de la Réforme luthérienne. Autant de témoignages essentiels pour saisir la richesse des pistes qui se croisent dans ce *carrefour culturel* depuis l'automne du Moyen Âge jusqu'à la fondation du Collège de France en 1530.

Illustration : Juste de Juste, double tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne : détail, apôtre, marbre, 1516-1531, Basilique de Saint-Denis © Hervé Champollion/akg-images



PARIS, CARREFOUR CULTUREL AUTOUR DE 1500

CENTRE V. L. SAULNIER

Fondateur : Robert Aulotte †

Directeur

Frank Lestringant

Directeur adjoint

Olivier Millet

Membres

Frank Lestringant

Adeline Lionetto

Olivier Millet

Alexandre Tarrête

Marie-Claire Thomine

Conseil

Jean-Claude Arnould

Rosanna Gorris-Camos

Geneviève Guilleminot-Chrétien

Mireille Huchon

Isabelle Pantin

Frédéric Tinguely

Membres honoraires

Claude Blum

Nicole Cazauran

Madeleine Lazard

Cahiers V.L. Saulnier
33

Paris, carrefour culturel autour de 1500

sous la direction d'Olivier Millet & Luigi-Alberto Sanchi



Ouvrage publié avec le concours l'université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2016

© Sorbonne Université Presses, 2020

ISBN papier : 979-10-231-0523-0

PDF complet : 979-10-231-1644-1

Tirés à part en pdf :

Lestringant – 979-10-231-1645-8

I Verger – 979-10-231-1646-5

I Flamand – 979-10-231-1647-2

I Bénévent – 979-10-231-1648-9

I Katz – 979-10-231-1649-6

I Vanhems – 979-10-231-1650-2

I Tacaille – 979-10-231-1651-9

II Doudet – 979-10-231-1652-6

II Pédeflous – 979-10-231-1653-3

II Menini – 979-10-231-1654-0

II Ferrand – 979-10-231-1655-7

II Kogel – 979-10-231-1656-4

III Fournier – 979-10-231-1657-1

III Lefèvre – 979-10-231-1658-8

III Koopmans – 979-10-231-1659-5

III Galand – 979-10-231-1660-1

III Montorsi – 979-10-231-1661-8

IV Katz – 979-10-231-1662-5

IV Diry – 979-10-231-1663-2

Mise en page Emmanuel Marc Dubois, Issigeac
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

TROISIÈME PARTIE

Les auteurs et leur réception

FAUSTO ANDRELINI OU L'HOMME CARREFOUR :
ITALIEN NATURALISÉ, PROFESSEUR À PARIS ET POÈTE
ROYAL DE CHARLES VIII À FRANÇOIS I^{er}

Sylvie Lefèvre

Université Paris-Sorbonne, EA 4349 « Étude et édition de textes médiévaux »

Rencontré pour la première fois il y a une vingtaine d'années au sein d'un manuscrit, le volume des *Épîtres* de Saint-Pétersbourg, désormais fameux et très étudié¹, Fausto Andrelini m'est apparu comme la figure qui, par son profil et son parcours, convenait parfaitement au thème de ce volume. Que reste-t-il pourtant à dire de lui, même si son nom apparaît plus souvent en note qu'en première place? Godelieve Tournoy-Thoen a, de fait, magistralement étudié sa vie et son œuvre à l'occasion d'une édition des *Amores* en 1982, après une publication des *Églogues* en 1918 par Wilfred Mustard². Plus récemment, Sandra Proveni l'a mis à contribution pour des articles sur l'héroïde, la figure de César ou l'écriture épique³. Poète aujourd'hui considéré comme mineur, poète de circonstances, poète de l'éloge ou de l'allusion autobiographique, il est précisément intéressant

- 1 Ms. Fr. F. v XIV 8. Pour ce volume, on se reportera à la bibliographie donnée ici même par Estelle Doudet, p. 119-132. J'ai établi la notice des trois épîtres (n° 1209) pour Claudio Galderisi (dir.), *Translations médiévales. Étude et répertoire*, Turnhout, Brepols, 2011.
- 2 Godelieve Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores sive Livia met een bio-bibliografie van de auteur*, Brussel, Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, 1982. *The Eclogues (Bucolica) of Faustus Andrelinus and Ioannes Arnolletus*, éd. Wilfred Mustard, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1918. Les textes édités en 1918 et 1982 sont également accessibles sur le site *Poeti d'Italia in lingua latina*, avec un outil de scansion automatique : http://www.mqdq.it/mqdq/poetitalia/indice_autori_crono.jsp?idAutori=213. Voir aussi la notice de Robert Weiss dans le *Dizionario biografico degli Italiani*, t. 3, 1961, p. 138-141.
- 3 Sandra Proveni, « Les étapes de la *translatio* d'un genre : l'héroïde politique sous le règne de Louis XII, de la première *Epistola Annae Reginae* de Fausto Andrelini (1509) aux 'épîtres royales' françaises », dans Anne-Pascale Pouey-Mounou et Marie-Sophie Masse (dir.), *Langue de l'autre, langue de l'auteur*, Genève, Droz, 2012, p. 327-345 ; « Mythe et historiographie dans le *De Neapolitana Fornoviensique victoria* de Fausto Andrelini », dans Virginie Leroux (dir.), *La Mythologie classique dans la littérature néo-latine*, Université de Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2011, p. 131-148 ; « Les rois de France sur les traces de César en Italie : la figure de César dans la poésie héroïque du début de la Renaissance (1496-1515) », *Cahiers de recherche médiévales et humanistes*, 13, spécial, « La figure de Jules César au Moyen Âge et à la Renaissance », dir. Bruno Méniel et Bernard Ribémont, 2006, p. 91-105.

par sa position de passeur entre Italie et France, entre Érasme, qui fut son ami, et ses propres étudiants (dont Beatus Rhenanus), ainsi que par sa manière de se fondre – du moins à nos yeux – dans un paysage d'époque, voire de se confondre avec les grands maîtres de l'Antiquité par sa pratique de la réécriture et du centon⁴. Ainsi, Bernard de La Monnoye, dans ses *Menagiana* (1715), épingle une erreur de Claude Saumaise dans son *Solin* (1629), certainement commise parce que ce dernier citait de mémoire⁵. L'érudit donnait, en effet, comme d'Horace cet hexamètre : *Nulla dies abeat, quin linea ducta supersit*, alors qu'il s'agit du premier vers d'un des distiques de l'*Hecatodistichon* d'Andrelini, celle de ses œuvres qui connaîtra le plus d'éditions (63 entre 1512 et 1719). Le distique y est précédé de la formule plus ramassée *Nulla dies sine linea*, destinée à passer en proverbe et à échapper à son premier « auteur »⁶. Pas un jour sans écrire une ligne : l'impératif peut expliquer la réputation de prolixité ou de facilité qu'on lui fera après sa mort. Mais cette fureur de composer paraît bien partagée. Comment sinon sortir de la précarité des intellectuels en quête de fortune, dont il est question dans la contribution de Christine Bénévent, et qui explique aussi la nécessité de se construire des réseaux, au-delà ou plutôt en deçà de la belle idée d'une République des lettres ? La trajectoire de Fausto Andrelini apparaît donc aussi exemplaire qu'exceptionnelle.

ENTRE RÉPUBLIQUE DES LETTRES ET EMPIRE : LE *POETA LAUREATUS* ET L'*IMPERATOR LITTERATUS*

Né à Forlì en Romagne vers 1462, Fausto Andrelini est contemporain de celui qui sera son premier protecteur avéré, Ludovico Gonzaga (1458-1511). Ils ont fait leurs études de droit à Bologne dans les mêmes années. Mais tandis que l'un, fils cadet du marquis de Mantoue, deviendra évêque de cette ville après la mort de son frère aîné, Francesco, en octobre 1483, l'autre se voit couper les vivres par son père, réprimé avec tous les partisans de la famille Ordellaffi par le nouveau maître de Forlì, Girolamo Riario, neveu de Sixte IV. Fausto commence donc à se chercher des mécènes. Il se tourne vers l'archevêque de Gênes, Paolo Fregoso (1430-1498), se proposant de devenir son chantre :

Tu potes ista tribus, princeps, dare commoda verbis

4 Sur une réécriture polémique des *Amores* d'Andrelini par Remacle d'Ardenne, voir l'article de Perrine Galand, p. 253-270.

5 Cette remarque figure dans l'introduction de W. Mustard, édition citée de *The Eclogues*, p. 18.

6 Cela est confirmé par la petite étude d'Oleg Nikitinski, « Zum Ursprung des Spruches *Nulla dies sine linea* », *Rheinisches Museum für Philologie*, 142, 1999, p. 430-431.

*Si tantum haec dicas : « Fauste poeta, veni »*⁷.

Mais c'est de Ludovico Gonzaga, encore protonotaire apostolique, qu'il devient secrétaire. Il réside avec lui à Rome où le jeune homme cherchait à obtenir le cardinalat, autre dignité de son frère, qui ira finalement en 1506 à son neveu Sigismondo⁸.

Entré à l'Accademia romana de Pomponio Leto, Fausto se choisit un second prénom, Publio, hommage à Virgile, Ovide et Stace. Il est aussi en 1483 le premier à recevoir la couronne de laurier que Leto avait obtenu le droit de décerner au nom de l'empereur Frédéric III. De *poeta*, il se mue à tout jamais en *poeta laureatus*. Son œuvre est pourtant encore bien mince et cette apothéose précoce lui attire des inimitiés. Les épigrammes échangées après la mort de Sixte IV le 12 août 1484 avec Antonio Teobaldo (1463-1537) semblent en témoigner. Tandis qu'Andrelini couvre les restes du pape d'immondices injurieuses :

Faustus in Xystum

Non rosa, non violae, non thus, non balsama nec ros

Conveniunt cineri, perfide Xysto, tuo.

Merda, fumus, sordes, sputum, sentina lutumque

Spargitur : haud alio dignus honore iaces.

Non potuit saevum vis ulla extinguere Xystum :

Audito tantum nomine pacis obit,

le second parle au nom du pape défunt, pour s'en prendre aux talents du poète et le disqualifier en dépit de la couronne reçue :

Xystus in Faustum

Non hedera aut myrthus, non laurea sarta rosaeque

Conveniunt capiti, rauce poeta, tuo.

Brassica, coepa rubens porrumque atque allia dentur :

Dignus es haud alia cingere fronde caput.

Non potuere tibi vatis dare carmina nomen :

7 « Toi seul, prince, peux offrir ces conditions en trois mots ; / il te suffirait de dire : Faustus, poète, viens. » (Rome, Biblioteca apostolica vaticana, Ottob. lat. 2280, f. 182v-183r. Voir G. Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores, op. cit.*, p. 25-26).

8 David Sanderson Chambers, « I Gonzaga e la storia ecclesiastica mantovana. Studi e prospettive », dans Renata Salvarani (dir.), *I Gonzaga e i Papi. Roma e le corti padane tra Umanesimo e Rinascimento (1418-1620)*, Città del Vaticano, Libreria Editrice Vaticana, 2013, p. 19.

Émulation et jalousie entre poètes et humanistes étaient courantes. L'enjeu culturel et politique de la *laurea* que l'on recevait ou que l'on conférait apparaît d'évidence. L'humaniste allemand Conrad Celtis, lui-même couronné par Frédéric III à Nuremberg en avril 1487, critiquera un peu plus tard la délégation de ce droit impérial à d'autres instances, en particulier italiennes comme l'Accademia romana¹⁰. Au XIV^e siècle pourtant, le couronnement de Pétrarque à Rome, après un examen à la cour napolitaine de Robert d'Anjou, avait eu un grand retentissement, du fait même du poète. Ni l'empereur ni la nation allemande n'y avait eu une quelconque part. Et sans entrer dans les origines antiques et les avatars médiévaux des couronnes poétiques, je rappellerai les vers par lesquels Dante redonne force au mythe du laurier dans *Le Paradis*, lorsqu'il invoque et Apollon et les Muses :

226

Tu me verras venir à ton bois merveilleux
et me couronner alors de ces feuilles
dont la matière et toi me ferez digne.
Si rarement, père, on en cueille
pour le triumphe de César ou poète [...] ¹¹.

Poète contesté ou concurrencé chez lui, il semble qu'Andrelini ait suivi la tradition de l'expatriation dans l'espoir de trouver une position auprès d'une cour, princière ou ducale, grâce à des compétences réputées moins répandues

9 « Faustus contre Sixte : Ni rose, ni violettes, ni encens, ni baume ou rosée/ne conviennent, perfide Sixte, à tes cendres. / Merde, fumier, ordure, crachat, lie, fange / les recouvrent : indigne d'un autre honneur tu reposes. / Aucune force n'a pu faire mourir le cruel Sixte : / mais au seul mot de paix il mourut. » ; « Sixte contre Faustus : Le lierre ni le myrte, le laurier tressé en couronne ou les roses / ne conviennent, poète à la voix rauque, à ta tête. / Que l'ornement le chou, l'oignon rouge, le poireau et l'ail : / tu n'es digne de couronner ta tête d'aucune autre verdure. / Tes vers n'ont pu te conférer le nom de poète : / c'est grâce au laurier que tu le portes ». Le texte complet des six épigrammes échangées (dont je ne cite que les 5^e et 6^e) est conservé dans un volume rassemblé par Angelo Colocci (Modène, Bibl. estense lat. 681). Je cite d'après Gilbert Tournoy, « Sisto IV, Fausto Andrelini ed il Tebaldeo », dans Massimo Miglio *et alii* (dir.), *Un pontificato ed una città. Sisto IV*, Roma, Associazione Roma nel Rinascimento, 1986, p. 557-567. Voir aussi G. Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores*, *op. cit.*, p. 21-23. La paix, mortelle pour le pape, à laquelle il est fait allusion, est celle qui fut conclue le 7 août entre Ferrare et Venise.

10 Voir dans la longue introduction de John L. Flood, *Poets laureate in the Holy Roman Empire. A bio-bibliographical Handbook*, Berlin, De Gruyter, 2006, p. lxxvi, avec référence à Conradus Celtis, *Oratio in Gymnasio in Ingolstadio publice recitata*, Augsburg, E. Rathold, 1492 (une manchette identifie clairement le sujet du passage en question : « *Jus laureandi Italiam concessum* »).

11 « *Vedra' mi al piè del tuo diletto legno / venire, e coronarmi de le foglie / che la materia e tu mi farai degno. // Sì rade volte, padre, se ne coglie / per trionfare o cesare o poeta* » (*La Divine Comédie*, texte et trad. Jacqueline Risset, Paris, Flammarion, coll. « GF », 1992, *Le Paradis*, I, 25-29, t. 3, p. 20-23).

en France, et pas seulement selon le jugement bien connu de Pétrarque. Faut-il croire en outre qu'une autre raison de son passage en France dès 1488 tint à ce sentiment d'un guelfisme pro-français relevé par Jean-François Dubost¹² ? Contrairement, en tout cas, à ce que dit Gilbert Gadoffre, Andrelini n'a pas été « importé » par le cardinal Georges d'Amboise¹³ et nul ne semble avoir jamais prononcé les mots attendus : « *Fauste, poeta, veni* ». Muni de deux lettres en date du 22 septembre 1488 écrites par Ludovico Gonzaga à sa nièce Chiara (1464-1503) et à l'époux de celle-ci, le comte Gilbert de Bourbon-Montpensier, qui le recommandent en ces termes : « *Fausto mio [...] laureato poeta facundissimo [à Chiara : famosissimo] et oratore disertissimo* »¹⁴, Andrelini franchit les Alpes.

Il lui faudra attendre 1496 pour qu'après la première descente de Charles VIII en Italie, le poète lauréat trouve son César. Sandra Proveni l'a bien montré : dans le *De Neapolitana Fornoviensique victoria*, Fausto compare systématiquement le roi de France à l'*imperator* romain de la guerre civile et fait de la bataille de Fornoue une nouvelle Pharsale.

AU ROYAUME DE FRANCE : POETA REGIUS ET REGINEUS SOUS CHARLES VIII, LOUIS XII (ET FRANÇOIS I^{er})

De 1488 à 1496, il a fallu à Fausto se créer peu à peu un cercle de relations, et d'abord vivre. Tout *poeta laureatus* qu'il fût, il n'était pas le seul Italien sur la place de Paris à vendre son savoir. Girolamo Balbi, arrivé trois à quatre ans avant lui, a commencé plus tôt encore de se faire un ennemi de Guillaume Tardif, lecteur du roi et professeur de rhétorique dans les collèges parisiens, par des attaques qui visent justement à discréditer l'humaniste français¹⁵. Un troisième homme est là, passé par l'Angleterre et Louvain : Cornelio Vitelli. Les trois Italiens semblent faire cause commune pour obtenir de l'Université un temps d'enseignement. En février 1489, la faculté des Arts se réunit avec un ordre du jour où figure un point « *super lectura poetarum* ». Le 5 septembre, c'est à une supplique précise des trois qu'il est fait réponse :

12 Jean-François Dubost, *La France italienne XVI^e-XVII^e siècle*, Paris, Aubier, 1997, p. 54-57.

13 Gilbert Gadoffre, *La Révolution culturelle dans la France des humanistes : Guillaume Budé et François I^{er}*, inédit posthume, éd. Jean Céard, Droz, Genève, 1997, p. 14 et 17 (reprise partielle d'un article intitulé « Érasme et le merdier gaulois » paru d'abord dans *Mots. Mélanges offerts à M. P. Schützenberger*, 1990).

14 Les lettres ont été publiées par Rodolfo Renier, « Qualche documento su Fausto Andrelini », *Giornale storico della letteratura italiana*, 19, 1892, p. 185-193. Voir la première des *Bucolica*, où se trouve transposé cet exil, et la sixième que l'on peut lire comme un éloge et un remerciement pour la comtesse (dans *The Eclogues*, éd. W. Mustard, p. 23-25, 40-43).

15 Evencio Beltran, « L'humaniste Guillaume Tardif », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, vol. 48, 1986, p. 7-39 ; p. 12 sur le fait que tous les critiques placent le début de la querelle Tardif-Balbi trop tard, en 1484-1485.

*Supplicuit etiam magister Jeronimus Balbus et Faustus poeta laureatus et Cornellius Vitellius ut Universitas eos omnes admitteret ad lectiones publicas in arte humanitatis legendas [...]. Quantum vero ad tertiam partem ejusdem [articuli]; placuit nationi ut indifferenter omnes poete unica hora dumtaxat post prandium a deputatis Universitatis ipsis ordinata legerent*¹⁶.

Une heure dans la soirée pour trois, cela ne pouvait guère fonctionner. Balbi s'en prend sur le plan moral comme poétique à Andrelini, qui part pour Toulouse et Poitiers ; Vitelli repart, lui, pour l'Angleterre. Après deux ans d'absence, Fausto rentre à Paris probablement en 1493, fort de l'appui de Robert Gaguin en particulier. C'est à son adversaire de quitter les lieux et Fausto peut ensuite écrire une églogue, son *De fuga Balbi* avec dédicace à Gaguin, texte publié d'abord en 1494-1495 à Paris¹⁷. Toute cette affaire aura eu un retentissement suffisant pour que Symphorien Champier en parle encore dans des œuvres publiées en 1507 et 1519, ou qu'Érasme y fasse allusion – en se trompant – dans une lettre à Germain de Brie du 5 septembre 1530¹⁸.

De cette querelle entre pairs et rivaux aux guerres d'Italie, Andrelini se fait peu à peu une place sur la scène parisienne. Il existe une fort belle copie de sa *Livia sive Amores*, avec dédicace au chancelier Guillaume de Rochefort : non seulement le manuscrit Arsenal 1208 est décoré des armes du dédicataire, mais il s'agit d'un autographe du poète, datable entre septembre 1489 et octobre 1490¹⁹ puisque l'œuvre fut imprimée à Paris par Guyot Marchand à cette dernière date²⁰. En avril 1494, le même éditeur donne les trois livres des

16 « Maître Geronimus Balbus, le poète lauréat Faustus et Cornellius Vitellus présentent également cette requête : que l'Université les admettent tous les trois à donner des cours publics en art des humanités [...]. En ce qui concerne la troisième partie du même article, il a plu à la nation [anglaise] que les trois poètes indifféremment puissent faire cours une heure seulement après déjeuner, à un moment qui aura été choisi par des délégués de l'Université » (*Liber procuratorum nationis anglicanae [alemanniae] in Universitate parisiensi*, éd. Charles Samaran et Émile Van Moë, Paris, Didier, 1935, col. 694 et 712).

17 C'est la 11^e des *Bucolica* (*The Eclogues*, éd. Mustard, p. 53-57) : « Ad litteratissimum Robertum Gaguinum Divi Maturini Parisiensis ministrum bene merentem ». Il en existe trois premières impressions parisiennes : deux chez Félix Baligault (dans la première, la lettre de Gaguin est datée de Paris, du 16 septembre 1494 ; dans la seconde, elle l'est du 16 septembre 1496), une troisième chez Robert de Gourmont (où la lettre est cette fois datée du 16 janvier 1508). Le texte est, par ailleurs, présent dans le BnF lat. 8134 (f. 138r-142r avec les autres *Bucolica*), manuscrit dont il sera question *infra*.

18 *Opus epistolarum*, éd. Helen Mary et Percy Stafford Allen, Oxford, Clarendon, 12 vol., 1906-1958, t. IX, 1530-1532, 1938, ep. n° 2379. Voir G. Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores*, op. cit., p. 48-50.

19 Sur l'autographie du manuscrit, on peut renvoyer à la mention finale du f. 85r (*Finis manu propria*) mais aussi comparer l'écriture avec celle des vers ajoutés par le poète, avec son ex-libris, dans un manuscrit italien du *De remediis* de Pétrarque, passé d'abord entre les mains de Nicolas Bildestone puis dans la collection de Humfrey, duc de Gloucester († 1447) : le ms. BnF lat. 10209, f. 1 et 265v (sur Gallica).

20 L'exemplaire de la BnF est consultable sur Gallica.

Elegiae. Andrelini y multiplie les dédicaces à des hommes en vue : Guillaume de Rochefort toujours – mais ce dernier étant mort en août 1492, le geste devient mémoriel –, Thomas Ward, ambassadeur du roi d'Angleterre, Charles Bourré, trésorier du roi. Il donne aussi des vers pour l'édition du *Compendium de origine et gestis Francorum* de Gaguin en septembre 1495 ; il rencontre Érasme et devient un de ses compagnons pendant le premier séjour parisien de celui-ci en 1494-1498, et la première parution des *Adages* en 1500 sera d'ailleurs munie d'une lettre liminaire de sa plume²¹.

Son poème en deux livres sur les victoires de Charles VIII lui permet d'être introduit auprès du roi par Robert Briçonnet, le nouveau chancelier, et Pierre de Courthardy, conseiller du roi. Le monarque se le fait lire et l'Italien est gratifié du titre de *poeta regius*, mais aussi d'une pension²². Après la disparition de Charles VIII en 1498, titre et pension seront maintenus par Louis XII, puis certainement par François I^{er}. En 1503, un rôle des « pensions, gaiges et entretenemens » offre ces renseignements succincts mais précis : « À Faustus, orateur, 180 livres ». Godelieve Tournoy-Thoen considère que la somme correspond à ce qui était habituellement versé aux artistes en service à la cour²³. Il faudrait reprendre la question. Fausto lui-même, dans sa *De obitu Caroli deploratio*, prétendra bien sûr que le roi l'a sauvé d'un destin accablant et malheureux :

*Nescio quo vomui carmen inane modo.
Ut data suscepi largo stipendia Carlo,
Laetus et a vita paupere tutus eram*²⁴.

Cependant, pour asseoir mieux sa fortune, il pouvait comme bien d'autres laïcs espérer obtenir une prébende ecclésiastique. Dans son cas, il lui fallait

- 21 Voir la contribution de Christine Bénévent, p. 51-66. La proximité des deux hommes sera telle qu'on attribuera longtemps à Andrelini le *Julius exclusus*. Voir la notice sur Faustus de G. Tournoy-Thoen dans Peter G. Bietenholz et Thomas B. Deutscher (dir.), *Contemporaries of Erasmus*, Toronto/Buffalo/London, University of Toronto Press, 1985, t. 1, p. 53-56.
- 22 *Bucolica* X, v. 78-79, 94-97 : « *Iuppiter ille novus fama compulsus eadem / Me voluit medio cantantem audire theatro* » ; « *Nescio qua nostri captus dulcedine cantus / Ille fuit ; fulvi saccum donavit et aeris / Vix istis delatum umeris, cunctosque per annos / Pensio larga datur [...]* » : « Ce grand et nouveau Jupiter, poussé par la gloire, / voulut nous entendre déclamer en public ; / il fut captivé par je ne sais quelle douceur de notre chant ; / il donna un sac d'argent resplendissant, / et à peine mes épaules en étaient-elles chargées que, chaque année / m'est donnée une généreuse pension » (dans ma traduction, comme plus loin, sauf indication contraire ; *The Eclogues*, éd. Mustard, p. 51-53).
- 23 BnF ms. Fr 2927, f. 15. Godelieve Tournoy-Thoen, « Fausto Andrelini et la cour de France », dans *L'Humanisme français au début de la Renaissance*, Paris, Vrin, 1973, p. 65-79, ici p. 67.
- 24 « Je ne sais comment je produisis un poème sans valeur. / Depuis que j'eus reçu en don un salaire du généreux Charles, / je fus joyeux et à l'abri d'une vie dans la pauvreté », cité (d'après l'édition Kerver, Paris, 1499) par G. Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores sive Livia*, op. cit., p. 51.

commencer par obtenir des lettres de naturalité, assorties d'un congé de tenir bénéfice. Si la naturalisation reste une démarche rare de la part des immigrés, elle n'est pas difficile à obtenir pour ceux qui sont assez proches du pouvoir et veulent ainsi protéger leur fortune du droit d'aubaine ou bien s'en construire une²⁵. Louis XII l'octroie à Fausto par des lettres datées de Blois le 17 janvier 1501 (1502 n. st.). Non seulement les services rendus depuis Charles VIII se trouvent mis en avant, mais c'est le défunt roi qui devient lui-même le responsable de l'arrivée du poète-professeur en France :

[...] nostre amé et feal maistre, Fauste Adrelin, poete, lequel feu nostre tres cher seigneur et cousin, le roy Charles, que Dieu absoille, fist venir par deça pour lire de sa dicte science [la poésie] et instruire en vertuz et bonnes meurs plusieurs escolliers et jeunes enfans de nostre royaume, et qui par nous y a esté entretenu [...] ²⁶.

230

Encore trois ans de patience et Fausto reçoit un canonicat à Bayeux. Il est difficile de vérifier combien pareil bénéfice pouvait rapporter, au regard du montant maximum autorisé par les lettres, soit 400 ducats d'or... Deux anecdotes ont circulé pour expliquer par un événement particulier l'accomplissement des promesses royales faites au poète. Chacune prouverait qu'Andrelini participait à la vie de la cour, de près ou de loin, et pouvait même accompagner à l'occasion le roi hors de Paris. En 1505 donc, Louis XII, gravement malade, va souvent se reposer à Blois et fait le vœu d'offrir la couronne de son sacre à la Sainte Hostie de Dijon s'il guérit. Or le manuscrit BnF lat. 8134, recueil de ses œuvres que Fausto offre au roi en 1505-1506, contient précisément une épigramme sur ce sujet²⁷. La légende veut que ce soit ces douze vers qui aient été récompensés. L'autre version figure dans les carnets de Beatus Rhenanus pour cette même année 1505. Sur la porte du conseil du souverain, Andrelini aurait trouvé un mauvais quatrain latin destiné à la statue équestre du roi. Il l'aurait doublé par un texte de sa composition, finalement choisi pour être gravé sous la statue attribuée à Guido Paganino. Et ce poème lui aurait également valu d'être « canonisé » :

*Hic ubi natus erat dextro Ludovicus Olympo
Sumpsit honorata regia sceptrum manu.*

²⁵ J. F. Dubost, *La France italienne*, op. cit., p. 21 sq., et 259 sq.

²⁶ G. Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores*, op. cit., p. 56-57 ; texte donné d'après Archives nationales, X^h 8610, f. 138v-139r. Il en existe une copie du XVI^e siècle dans un recueil d'actes de Louis XII (BnF fr. 2917, f. 15v-16r), mais aussi une copie par Peiresc (Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, 1824, f. 129r-v).

²⁷ F. 228r-v, Épigramme 5, dans G. Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores*, op. cit., p. 239-240.

*Foelix quae tanti fulsit lux nuntia Regis,
Gallia non alio principe digna fuit.*

Si, avec la statue originale, l'inscription a été détruite en 1792 à Blois, elle s'est trouvée conservée dans le ms. lat. 8134 au sein des épigrammes²⁸. Le même manuscrit contient enfin un poème de remerciement à François Deloynes, sénateur, pour l'avoir accompagné sur la route de Bayeux en plein été, en vue de son installation comme chanoine²⁹.

Jusqu'en 1512, Fausto n'est que *poeta regius*. Lorsqu'il aura prêté sa voix à Anne de Bretagne pour trois épîtres ou héroïdes envoyées à Louis XII par delà les monts, il sera également désigné comme *poeta regineus*. Ou plutôt, lorsque ces trois lettres auront été traduites en français par Macé de Villebresme, serviteur et homme de confiance de Louis, comme duc d'Orléans puis comme roi, et mises en recueil avec six autres épîtres dont quatre sont dues à Jean d'Auton et une à Jean Lemaire de Belges, dans le manuscrit de Saint-Petersbourg déjà évoqué. Datable de 1511-1512, il a été illustré magnifiquement par Jean Bourdichon, le peintre de Tours qui travaillait pour la cour royale.

Fausto s'y trouve encore désigné dans les trois intitulés des folios 1, 39v et 59 comme « le renommé et royal poete ». Mais dès l'œuvre suivante, son *Hecatodistichon*, dont on conserve un manuscrit de dédicace à Jean Ruzé, il est devenu poète royal et réginal : « *Publii Fausti Andrelini Foroliviensis Poetae laureati Regique ac Reginei Hecatodistichon ad praestantissimum virum Ioannem*

28 « Ici, où Louis était né, à la droite de l'Olympe, / il prit le sceptre royal dans sa main pleine d'honneur. / Féconde lumière qui se manifesta pour annoncer un si grand roi, / la Gaule n'était pas digne d'échoir à un autre prince », f. 229r-v, Épigramme 8, *ibid.*, p. 240-241 (3 autres manuscrits conservent ce texte). Les deux anecdotes sont rapportées par G. Tournoy-Thoen, « Fausto Andrelini et la cour de France », art. cit., p. 68 et n. 11 p. 77-78. La première est évoquée à travers Du Verdier. À propos de la seconde, la savante éditrice de notre poète fait remarquer que, dans le ms. lat. 8134, l'intitulé du texte (*Tetrastichon iussu regio compositum insculptumque supra portam oppidi Blesensis [...]*), va à l'encontre d'une composition spontanée, comme le dit Rhenanus. Ce dernier a copié les vers d'un certain Suphenus : « *Parta michi est superis Gallorum sacra corona, / Partaque Cesareis Lodovico lilia sceptris. / Quem natum Blesis comitem atque ducem Aureliorum, / Quem demum hic regem summus decoravit Olympus.* » G. Tournoy-Thoen a par ailleurs retrouvé dans un volume copié dans les années 1505 et envoyé par Jean Calvet à Gonsalvo de Toledo des vers de Lodovico Heliano qui tentent de rivaliser avec ceux d'Andrelini : « *Qui rex? Bissenus Lodovicus nominis huius. / Quis fecit? Phidias. Qui posuere? Duces. / Cur? Quia bis Gallis Liguresque Padumque subegit, / Regnaque Parthenopes hocque refecit opus.* » (« Le manuscrit 1010 de la Biblioteca de Cataluña et l'humanisme italien à la cour de France vers 1500 – II », *Humanistica Lovaniensia*, 26, 1977, p. 1-81, ici p. 30-32).

29 F. 233v-234r, Épigramme 20, éd. G. Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores, op cit.*, p. 245. François Deloynes (ca 1466-30 juin 1524) devint sénateur lai du Parlement de Paris en janvier 1501. Docteur en droit de l'Université d'Orléans, il appartenait à un petit cercle d'humanistes parisiens, dont Josse Bade et Germain de Brie. Guillaume Budé était à la fois son cousin et son ami. Il échangea des lettres avec Érasme, Jean de Pins, etc. (voir Jean de Pins, *Letters and Letter fragments*, éd. Jan N. Pendergrass, Genève, Droz, 2007, p. 219).

*Ruseum generalem quaestorem regium promeritissimum*³⁰ ». Dans une édition des *Adages* de 1518 environ, Érasme s'en fait l'écho sur un ton moqueur. Alors que les Siciliens d'aujourd'hui, tout comme les Grecs et les Italiens, ne sont plus portés sur les plaisirs de la table, c'est à d'autres que l'on fait cette réputation :

*Unde Faustus Aurelianus Foroliviensis, poeta non solum laureatus, verumetiam regius atque etiam, si diis placent, regineus, vetus congerro meus, qui plus quam triginta jam annos in celeberrima Parrisiorum Academia poetice docet, in carmine quod De pavimento Parrisiensi inscripsit, adagionem in Anglos derivavit: « Mensa, inquiens, Britanna placet*³¹.

232

Sourire et exactitude à propos du triple titre de l'ancien compagnon ; exactitude sur le décompte de ses années passées à enseigner à Paris (1488-1518). Lorsqu'en 1512 même, Simon Charpentier offre à Fausto son édition du théâtre de Plaute, la première à paraître de ce côté-ci des Alpes³², il nous donne une autre information sur ce qu'est devenu le soutien institutionnel des leçons poétiques de son dédicataire : « *lecturae tum regiae tum reginae quas non sine optima mercede perficis*³³ ». De fait, un étudiant allemand qui suivit ces cours en a rapporté une annonce, aujourd'hui conservée avec d'autres placards de l'université d'Ingolstadt³⁴ : Andrelini se proposait d'expliquer Suétone le lundi et les *Fasti* d'Ovide le mardi au collège des Carmes ; l'important est que sur vingt leçons, la moitié était déclarée *lectio regia*, l'autre *reginea* et qu'en début de séance, on devait crier trois fois « *Vivat rex, vivat regina* ». Après la mort d'Anne de Bretagne en janvier 1514, Fausto pourra inscrire à son éloge qu'il fut institué

30 « Publius Faustus Andrelini de Forli, poète lauréat, royal et réginal, adresse son Hecatodistichon [Cent distiques] au très éminent personnage Jean Ruzé, trésorier général très méritant des rois. », Chantilly, musée Condé 1411 (890). Les premières éditions parisiennes se font chez Denis Roce (s.d.) et Josse Bade (2 en juillet 1512, une en 1513 et une autre en 1515).

31 « Aussi Faustus Aurélien de Forli, poète non seulement lauréat, mais royal et même, que les dieux me pardonnent, réginal, un de mes vieux compagnons d'amusement, qui enseigne depuis plus de trente ans dans la très célèbre Université de Paris la poésie, dans une œuvre intitulée *Du pavé de Paris*, détourna l'adage contre les Anglais : "La table, dit-il, plaît à l'Angleterre" » (*Adages* II, II, 68 « *Mensa syracusana* »). Grâce à Érasme, on a continué de rire aux dépens d'Andrelini : Adrien Baillet, *Jugemens des Savans [...]*, Paris, C. Moette, 1722, vol. IV, p. 329 : « Poète couronné Poète du Roi (et de la Reine, si l'on veut rire avec Érasme) » ; Bernard de La Monnoye, *Menagiana [...]*, Paris, Delaulne, 1715, t. III, p. 183 : « *Poëta Regius*, en bon François, signifie le fou du Roi. Le poète Régnier le Satirique a dit, sat. 14 v. 30 "Les fous sont aux échets les plus proches des Rois" À ce conte Faustus Andrelinus, qui prenoit tout ensemble la qualité de *Poëta Regius* et de *Regineus*, étoit le fou du Roi et de la Reine. »

32 Voir l'article de Mathieu Ferrand, p. 169-184.

33 « Tes cours, aussi bien royaux que réginaux, ont grâce à toi des résultats excellents » (*The Eclogues*, éd. W. Mustard, p. 13).

34 Stephan Randler, « Vorlesungs-Ankündigungen von Ingolstädter Humanisten aus dem Anfang des 16. Jahrhunderts », dans L. Fischer (dir.), *Beiträge zur Geschichte der Renaissance und Reformation. Josef Schlecht [...] zum Sechzigsten Geburtstag*, München/Freising, Datterer, 1917, p. 361-362 (référence au ms. d'Eichstätt, Staatsbibliothek cod. 695).

que tous ceux qui assisteraient à ses cours, quelle que soit leur condition, le ferait gratuitement. De son propre chef, la reine avait donc ordonné que Fausto serait défrayé chaque année par 300 livres³⁵.

SUR LE PAVÉ DE PARIS : DES LIVRES EN HÉRITAGE, LES SOUVENIRS D'UN ENSEIGNEMENT

Ce patronage de la reine pour l'enseignement d'Andrelini est à la fois étonnant et tardif ou, du moins, retardé. Manifestement, Fausto a véritablement commencé d'exister à ses yeux lorsqu'il a cessé de parler en son nom propre pour lui donner sa voix, lorsque ses épîtres se sont trouvées traduites et que le texte latin a été mis à la marge dans le manuscrit magnifiquement illustré qui lui fait, à elle, la part belle³⁶. Pourtant ces épîtres héroïques lui avaient été adressées auparavant en latin : la première partie de l'actuel manuscrit Chantilly 1411 contient, dans ses vingt premiers folios, les lettres 2 et 3. Or il s'agit d'un petit volume de dédicace avec les armes de la reine et le monogramme de Louis et d'Anne. Et si l'on n'en a pas gardé trace, il est probable qu'il en fut de même de la première des *epistolae*. Josse Bade, en tout cas, la fit paraître en plaquette vers 1509³⁷.

Comment souscrire, dès lors, à l'idée selon laquelle l'influence de Fausto aurait surtout consisté en l'introduction à la cour de Louis XII et d'Anne d'« un nouveau style de vie³⁸ » ? C'est certainement trop lui prêter. Certes, le poète a

35 *Praefationes duae de Anna Francorum regina*, Paris, J. Bade, 23 janvier 1516, Ai v : « *In hoc videlicet eminentissimo Gymnasio Parrhiensi, in quo quatuor et viginti annos [1490-1514] oratoriam et poeticam non sine maxime laude sum professus, ita autem instituit ut eandem ipsam lectionem omnes tam ignobiles quam nobiles, tam pauperes quam divites, tam externi quam domestici pro nutu adeant, nec obolum quidem unum exolvant. Verum ut pio atque honesto labori meo consuleret, trecentas libras in singulos annos mihi non modo non petenti, sed ne cogitanti quidem dari iussit* », « Dans ce collège parisien que l'on sait très éminent, où j'ai été professeur d'art oratoire et poétique pendant vingt quatre ans non sans recevoir de très hauts éloges, il fut institué qu'un même cours accueillerait non nobles et nobles, pauvres et riches, étrangers et gens du cru sur leur simple désir, et que personne n'aurait à verser quoi que ce fût. Mais pour pourvoir à mon travail vertueux et honorable, la reine ordonna que me soient données trois cents livres par an, alors que je ne réclamai rien et même ne songeai à rien » (cité par G. Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores, op. cit.*, p. 76-77).

36 Voir les trois miniatures pleine page où la reine écrit (f. 1v), remet à un messenger (f. 40v) ou s'apprête à plier sa lettre (f. 58v) reproduites dans Tamara Voronova et Andrei Sterligov, *Les Manuscrits enluminés occidentaux VIII^e-XVI^e siècles à la Bibliothèque nationale de Russie de Saint-Petersbourg [...]*, Bournemouth/Saint-Petersbourg, Parkstone/Éditions d'art Aurora, 1996, p. 200-205.

37 On en conserve deux impressions (*Epistola, in qua Anna, gloriosissima Francorum regina, exhortatur maritum...*) in-4 de 4f. : l'une à la BnF (Rés. M Yc 741/2) ; l'autre à la Mazarine (1127/8). Le texte reparut, cette fois dans un recueil (*Heus Lector Novarum Rerum...*), à Strasbourg, en juin 1510 chez M. Schürer (sur Gallica).

38 G. Tournoy-Thoen, « Fausto Andrelini et la cour de France », art. cit., p. 65. Elle poursuit ainsi : « De cette manière, en contribuant dans une mesure inestimable à l'essor de la Renaissance en langue vulgaire, il laissa une empreinte durable dans l'évolution de la culture française en général et de la littérature en particulier. »

laissé des vers sur les jardins et la bibliothèque du château de Blois, mais il n'y exalte rien de foncièrement neuf, ni le travail de Pacello da Mercogliano, ni l'arrivée de manuscrits humanistes en provenance d'Italie³⁹. Est-ce une question de connaissance superficielle des lieux, de date de ces pièces ou d'intérêt réel de leurs destinataires? On remarque, en effet, que dans son *De gestis legati* (ca 1508), il est plus précis sur les aménagements de Rouen par Georges d'Amboise, soulignant la beauté des nouveaux bâtiments, des trois fontaines de la ville et de celles de Gaillon, notant le don de la nouvelle cloche. À propos des accroissements de la bibliothèque (confondant celle de la cathédrale et celle de Gaillon), il remarque :

*Scriptaque romana numerosa volumina penna
Rara tenet miro bibliotheca sinu*⁴⁰.

234

Après avoir acheté en 1501 des livres au roi de Naples en exil à Tours, Frédéric III d'Aragon, le cardinal lança en effet à Rouen même un programme de copie de manuscrits qui devaient rivaliser avec ces œuvres italiennes. Un des choix alors opérés porta bien sur une écriture humanistique de type rond⁴¹.

Si l'on prête attention à cet aspect des livres de dédicace d'Andrelini, on constate que tous sont copiés dans des écritures françaises qui imitent ou adaptent les humanistiques livresques italiennes. Seul le volume autographe et le plus ancien conservé (Arsenal 1208) est réalisé en humanistique cursive ou italique. Pour ce qui est de leur décor, jamais le poète n'a pu faire réaliser de livre véritablement exceptionnel. Il n'est pour s'en convaincre que de comparer la miniature de son *De statu politico deque regia in Genuenses victoria* qui montre l'entrée dans Gênes de Louis XII, suivi du cardinal d'Amboise, avec la même scène dans le *Voyage de Gênes* de Jean Marot, illustré par Bourdichon pour

39 Épigrammes 11, 12 et 13, dans G. Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores, op. cit.*, p. 241 sq. Ludovico Heliano a laissé un texte concurrent sur les jardins. Je pense aux livres venus des collections napolitaines et milanaïses, mais aussi à ceux qui furent offerts à Louis XII et Anne de Bretagne ; voir Pier Luigi Mulas, « Les manuscrits lombards enluminés offerts aux Français », dans Philippe Contamine et Jean Guillaume (dir.), *Louis XII en Milanaïs*, Paris, Champion, 2003, p. 305-322.

40 « De nombreux livres écrits en caractères romains sont conservés dans le coeur étonnant de cette collection d'élite » ; je cite d'après l'édition parisienne, [J. Bade pour les frères Gourmont] s.d., in-4, 8 f. (BnF Rés m Yc 892, f. biii v). Autres éditions du texte : Paris, Johannes Venetus pour Gilles de Gourmont, s.d., in-4, 8 f. (BnF Rés. M Yc 15) ; [Paris, Gaspard Philippe ?] [ca 1508] in-8, 8 f. (BnF Rés G 2806). Dans un recueil de textes, Jean D'Ivry, bachelier en médecine, en a donné la traduction française, sous le titre *Les Faictz et gestes de très reverend Père [...] le légat*, Paris, [Jean Barbier] pour Guillaume Eustace, 20 mai 1508, in-4, 52 f. + 28 f.) : « Les beaux volumes dont il a rendu pleine / Ta librairie faictz en lettre rommainne ».

41 Voir François Avril et Nicole Reynaud, *Les Manuscrits à peintures en France 1440-1520*, Paris, Flammarion/Bibliothèque nationale de France, 199, p. 411-414.

la reine⁴². Même le grand recueil de dix-sept de ses textes, réalisé en 1505, sans doute à titre de remerciement au roi pour l'obtention du canonicat de Bayeux, ne s'ouvre que sur une scène de dédicace assez banale⁴³, même si l'artiste en paraît plus raffiné que ceux du ms. lat. 8394 (*ca* 1500, *De captivitate Ludovici Sfortiae triumphus*) et du ms. lat. 8393 déjà cité. Toutes les bordures, enfin, sont de facture française : mélange de fleurs et d'éléments héraldiques. Le fait est d'autant plus remarquable qu'à Rouen ou à Tours des enlumineurs se pliaient à la mode des bordures italianisantes, sans abandonner des décors plus français. Outre les moyens dont il disposait, l'origine strictement parisienne des livres de dédicace qu'Andrelini fit faire explique sans doute qu'ils aient échappé à cette mode très élitiste. Et pourtant les spécialistes de l'histoire de la reliure le créditent d'une vraie nouveauté : la reliure italianisante choisie pour le lat. 8393. Si l'arrangement en lignes parallèles des fers et l'estampage à froid de certains d'entre eux répondent à des habitudes françaises, les motifs des fers et la dorure à la feuille de quelques autres sont bien des emprunts à l'Italie. Or après avoir été attribuée à un « atelier de Blois » ou un « atelier des reliures de Louis XII », cette innovation est aujourd'hui située en milieu parisien⁴⁴.

Si les livres offerts par le poète italien et néo-latin ont pu avoir une influence ou, tout au moins, entrer en résonance avec des recherches faites pour quelques manuscrits de cour, cela doit se lire dans l'étonnant volume de Saint-Petersbourg : le texte latin donné en marge est écrit en humanistique ronde de petit module tandis que sa transposition est copiée dans une écriture française qui tend elle aussi vers l'humanistique, très semblable à celle du *Voyage de Gènes* du ms. BnF fr. 5091. Cette uniformisation est d'autant plus sensible que la copie isolée de la traduction de la première épître par Macé de Villebresme dans le ms. BnF fr. 3939 (post. 1526) recourt à une bâtarde et que l'édition de 1508 du *De gestis legati* fait figurer le latin en marge et en petite lettre de somme, tandis que la version française de Jean d'Ivry est en bâtarde.

42 Respectivement BnF ms. lat. 8393, vers 1507, f. 1v. ; BnF ms. fr. 5091, vers 1508, f. 22v, sur Gallica.

43 BnF ms. lat. 8134. Une scène très semblable dans sa disposition se retrouve dans l'édition de 1508 de la traduction française par Jean d'Ivry des *Triumphes de France* de Charles Curre, première partie du volume qui conserve le *De gestis legati* traduit dont nous avons parlé (diiii v) (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k719333/f58.image>).

44 Anthony Hobson, *Humanists and bookbinders. The origins and diffusion of the humanistic bookbinding 1459-1559*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, p. 172-174, pl. 139. Le matériel doit avoir été apporté d'Italie à Paris ; en particulier, un fer qui représente deux dauphins encadrant une fontaine est identique à un fer en usage à Rome, Venise et Milan (voir p. 67, pl. 54). Les rubans d'attache étaient aux couleurs du roi.

Le seul livre dont nous sachions qu'il appartient à Fausto est un *De remediis* de Pétrarque, manuscrit italien de la première moitié du xv^e siècle⁴⁵. Comment est-il passé d'Angleterre en France, d'un prince – plus ou moins éclairé selon les critiques⁴⁶ – à un « pauvre » poète et enseignant humaniste ? Tout ce que l'on peut dire est qu'Andrelini semble avoir été à l'affût d'ouvrages intéressants, pour lui comme pour d'autres. Si la renaissance des études latines a suscité la circulation de textes, de livres et d'hommes dans toute l'Europe, particulièrement depuis l'Italie, il ne faut pas oublier qu'aux xiv^e et xv^e siècles, les érudits de la Péninsule ont beaucoup cherché d'œuvres oubliées dans les bibliothèques françaises. Une lettre écrite de Paris le 1^{er} mai 1492 par Erasmo Brasca à Bartolomeo Calco, bras droit du duc Ludovico Sforza, en témoigne. Or il y est question d'Andrelini et de manuscrits anciens réputés conservés à Poitiers, dont le commentaire de Porphyre sur Platon :

236

*Fausto poeta è venuto qua dove ha hauto una lectiera, et me ha dicto non havere possuto havere quello Thimeo [...], ma ch'el starà attiento s'el si truova qualche altra cosa nuova; et faramela havere per amore de la M[agnificencia]. V[ostra], alla quale desidera fare piacere et servitio. Epso ha nuovamente composto una piccola opera in versi, intitulata al gran cancellero, d'amore, la quale è molto bona cosa al iuditio de chi intende meglio di me; et me ha donato una copia la quale porterò alla M.V. alla venuta mia*⁴⁷.

En quelques phrases, Fausto nous est montré allant et venant entre Poitiers et Paris, où il n'est pas encore rentré définitivement ; cherchant de nouveaux exemplaires intéressants de textes antiques pour les maîtres de Milan tout en leur envoyant son œuvre la plus récente, ces *Amores* dédiés à Guillaume de Rochefort, le grand chancelier que l'émissaire Erasmo Brasca raconte dans la même lettre avoir longuement rencontré. Si le poète n'a jamais oublié l'Italie et les siens (il interviendra auprès de Jules II pour son frère Andrea), si nul ne le prendra pour un Français de souche, rares sont les éloges qui ne souligneront pas son rôle d'éducateur de la *Gallia* et plus particulièrement dans le monde intellectuel de Paris.

⁴⁵ Voir *supra* note 19.

⁴⁶ Voir Alessandra Petrina, *Cultural politics in Fifteenth-century England. The case of Humphrey, duke of Gloucester*, Leiden, Brill, 2004, *passim* et pour ce ms. p. 190.

⁴⁷ « Faustus le poète est venu ici, où l'on lui a donné une couchette et il m'a dit qu'il n'avait pu avoir ce Timée, mais qu'il resterait attentif au cas où se trouverait quelque autre chose nouvelle ; et il me la fera obtenir par amour pour Votre Magnificence, à qui il désire rendre d'agréables services. Lui-même vient juste de composer une petite œuvre en vers dédiée au Grand Chancelier. Il s'agit d'amour et elle est très bien jugée par qui s'y connaît mieux que moi ; il m'en a donné un exemplaire que j'apporterai à V.M. à mon retour » (cité par Carlo Vecce, « Pierantonio da Fossano a Poitiers : un mercante lombardo e le scoperte dei codici in Francia », *Italia medioevale e umanistica*, 19, 1986, p. 183-206, ici p. 190).

Je passe ici sur ses rapports avec Josse Bade, mais il est bon de noter que ce dernier, avant même de quitter Lyon, avait dédié à notre humaniste une édition de Perse (janvier 1499) : « *Faustum praecipuum Galliarum specimen ac litteraturae praesidium, regium dico musicum ac vatem clarissimum, Parrhis tot annos erudientem*⁴⁸ ». C'est bien cette longue carrière parisienne, à enseigner poètes et auteurs latins un peu en marge de l'Université, soutenu par une pension royale, qui confère à la vie de Fausto son caractère propre. Comment ne pas penser au futur collègue royal, imaginé par celui-là même à qui le poète avait dédié sa prosopopée du pavé parisien (éd. 1496), fatigué de recevoir toutes les déjections de la ville : Guillaume Budé⁴⁹ ? Comment ne pas noter que si nous paraît suspecte la réputation d'Andrelini d'avoir civilisé les Barbares dès ses premières années à Paris⁵⁰, son élève Jacques Toussain (Tusanus), futur lecteur royal en grec, le pleure ainsi après sa mort en 1518 :

Exasticon de Fausti regii poete morte
Tespiades, lugete, deae, Iovis inclyta proles :
Extremum clausit vester Apollo diem.
Nunc querulis resonet modulis citharedus Echion,
Tristiaque Orpheum carmina promat ebur.
Mereat extincto populosa Lutetia Fausto,
*Defleat amissum clerica turba ducem*⁵¹.

- 48 « Faustus, premier modèle des Gaules et protecteur des lettres, je te proclame musicien royal et très célèbre poète, toi qui à Paris a fait œuvre de formateur de si nombreuses années » (*The Eclogues*, p. 14, éd. Mustard).
- 49 Sur le texte *De influentia siderum et querela Parisiensis pavimenti* (Guyot Marchant, 10 mai 1496 ; exemplaires à Autun, Chaumont, Dijon, Londres, Madrid et Moscou), voir Arnaud Laimé, qui en donne texte et traduction : « Combat de rues dans le Paris des premiers humanistes (1496-1535), de Fausto Andrelini à François Rabelais », dans Crystel Pinçonnet et Chantal Liaroutzos (dir.), *Paris. Cartographies littéraires*, Paris, Le Manuscrit, 2007, p. 153-182.
- 50 Le distique qui figure sur les pages de titre des *Bucolica* comme celle de 1501 (« *Laurea sarta gerens, musisque excultus amoenis / Gymnasium faustus parisiense polit* », « Porteur de la couronne de laurier, rendu accompli par les Muses camènes, / Faustus orne le collège parisien ») se fait l'écho de la lettre à l'Université du théologien Joannes Cordiger publiée à la fin des *Amores sive Livia* dans l'édition de 1490 : « *Is enim, cum omnium disciplinarum studiosissimus sit, solus fuit, ut aliorum pace dixerim, qui Galliam exieiuana saturam, ex inculta tersam, ex sicca viridem, ex barbara Latinam fecit [...]* », « Lui, en effet, comme le plus savant dans toutes les disciplines, fut le seul, sans vouloir attaquer personne, qui fit passer la Gaule du jeûne à la satiété, du désordre à l'élégance, de la sécheresse à la fécondité, enfin qui de barbare la fit latine [...] ».
- 51 « Sizain sur la mort de Faustus, poète royal : Muses, déesses, affligez-vous, illustre descendance de Jupiter : / Apollon, qui vous est proche, a achevé ce jour. / Que maintenant Echion le joueur de cithare fasse résonner ses plaintes modulées, / que l'ivoire orphique produise de tristes chants, / que Lutèce la bien peuplée rende un juste hommage à Faustus mort, / que la foule des clerks pleure son chef disparu. » (Cité par G. Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores sive Livia*, op. cit., p. 85.)

Or il ne s'agit pas d'un texte officiel et comme obligé puisque cette épitaphe a été inscrite à la main quelques années plus tard, dans l'espace privé d'un livre : un exemplaire du commentaire d'Ausone par François Dubois, paru chez Bade, le 30 octobre 1522, et relié avec cinq autres œuvres dont trois d'Andrelini, toutes trois éditées par Bade⁵². Comme un dernier souvenir donc de Fausto, poète et professeur parisien.

⁵² BnF, Rés. M Yc 616 (1 à 6). Il s'agit de l'*Aegloga moralissima* [s.d., vers 1512]; des *Epistolae proverbiales et morales* (13 juin 1521); *De sciorum arrogantia proverbialis epistola* (29 avril 1519). Voir G. Tournoy-Thoen, *Publi Fausti Andrelini Amores*, op. cit., p. 85-86.

MANUSCRITS DE DÉDICACE DE FAUSTO ANDRELINI

1. Arsenal 1208: *Livia*, autographe, 1488-1489. Parch. Pour le chancelier Guillaume de Rochefort († août 1492).

Voir Charles Samaran et Robert Marichal (dir.), *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 2 vol., t. I, 1959, p. 139, pl. CXLVI. La première page en est visible sur la Banque d'images de la BnF: <http://visualiseur.bnf.fr/Visualiseur?Destination=Daguerre&O=7842579&E=JPEG&NavigationSimplifiee=ok&typeFonds=noir>

2. BnF n. acq. lat. 776: *De Neapolitana Fornoviensique victoria*, 1495-1496. Parch. 44 f.; 19 x 14 cm. Pour Charles VIII.

Voir *ibid.*, [...], *Supplément*, t. IV, 1981, p. 119, pl. CIII.

2bis. Firenze, BN, Nuovi acquisti 1158 (achat de 1967; ancien Phillipps 830): *De Neapolitana Fornoviensique victoria*, ms. de dédicace à Charles VIII (armes de France). Parch. 48 f.; 22,7 x 13,4 cm.

Au f. 48, copie plus tardive d'une des épigrammes d'Andrelini sur la mort du roi.

Voir Cat. Sotheby's du 28 novembre 1967, p. 99-100; Paul Oskar Kristeller, *Iter italicum [...]*, London, The Warburg Institute, t. V, 1990, p. 597.

3. BnF lat. 8395: *Aegloga de patienti ac laboriosa industria*, vers 1498. Parch. 13 f.; 22,5 x 15,8 cm. Pour Louis XII.

Voir Charles Samaran et Robert Marichal (dir.), *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications, op. cit.*, t. III, 1974, p. 45. Sur Gallica.

4. BnF lat. 8394: *De captivitate Ludovici Sfortiae triumphus*, vers 1500. Parch. 21 f.; 18,3 x 12,3 cm. Pour Louis XII. Une page frontispice enluminée.

Voir *ibid.*, t. III, p. 45, pl. CCXII (détail du f. 13).

5. BnF lat. 8489: *De secunda Neapolitana victoria*, vers 1501-1503. Parch. 14 f.; 17 x 11 cm. Pour Louis XII.

Voir *ibid.*, t. III, p. 57.

6. BnF lat. 8134: recueil de 17 textes ordonnés chronologiquement, vers 1505. Parch. 242 ff.; 33 x 23,6 cm. Pour Louis XII. Scène de présentation du livre au f. 1v (sur la Banque d'images de la BnF).

Voir *ibid.*, t. III, p. 19, pl. CCXIII (détail du f. 1).

7. BnF lat. 8393: *De statu politico deque regia in Genuenses victoria*, vers 1507. Parch. 28 ff.; 23,5 x 16,5 cm. Pour Louis XII. Miniature de l'entrée du roi dans Gênes (f. 1v) et reliure remarquable (cette dernière est sur la Banque d'images sous la fausse cote Latin 1393).

Voir *ibid.*, t. III, p. 45, pl. CCXIV (f. 9).

8. Chantilly, musée Condé 1411 (890): *Epistolae* (II et III), vers 1510. Parch. 20 f.; 18,4 x 11,6 cm. Pour Anne de Bretagne (et Louis XII).

Voir *ibid.*, t. I, p. 69.

240

9. Chantilly, musée Condé 1411 (890): *Hecatodistichon*, vers 1512. Parch. 14 f.; 18,4 x 11,6 cm. Pour Jean Ruzé.

Voir *ibid.*, t. I, p. 69.

10. BnF lat. 8397: *Carmen de pacifica Francorum regum successione*, 1515. Parch. 8 f.; 19,5 x 13,5 cm. Pour François I^{er}.

Voir *ibid.*, t. III, p. 47. Sur Gallica.

ASSOCIATION V.L. SAULNIER

Fondateur : Robert Aulotte †

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente honoraire : Nicole CAZAURAN

Président : Olivier MILLET

Vice-présidente : Isabelle PANTIN

Secrétaire général : Alexandre TARRÊTE

Trésorière : Marie-Claire THOMINE

Autres membres du CA : Guillaume BERTHON, Jean CÉARD, Véronique FERRER, Frank LESTRINGANT (directeur du Centre V. L. Saulnier), Jean-Charles MONFERRAN, Catherine MAGNIEN-SIMONIN, Anne-Pascale POUEY-MOUNOU.

MEMBRES DE L'ASSOCIATION V.L. SAULNIER

Yoshiko AIDA-JINNO

Jacqueline ALLEMAND

Louise AMAZAN

Armelle ANDRIEUX

Shotaro ARAKI

Jean-Claude ARNOULD

Soledad ARREDONDO

Sophie ASTIER

Blandine BAILLARD-PERONA

Lison BASELIS - BITOUN

Jean-Dominique BEAUDIN

Yvonne BELLENGER

Christine BÉNÉVENT

Guillaume BERTHON

Alessandro BERTOLINO

Olivier BETTENS

Michel BIDEAUX

Michail BITZILEKIS

Denis BJAÏ

Andrée BLANCHART

Claude BLUM

Sylviane BOKDAM

Françoise BONALI-FIQUET

Florence BOUCHET

Bénédicte BOUDOU

Christophe BOURGEOIS

Thérèse BOUYER

Barbara C. BOWEN

Jean BRUNEL
Emmanuel BURON
Emmanuel BURY
Christine de BUZON
Marie-Pierre CAMUS
Sergio CAPPELLO
Nicole CAZAURAN
Hélène CAZES
Jean CÉARD
Nadia CERNOGORA
Annie CHARON
Françoise CHARPENTIER
Sylvie CHARRIER
Pascale CHIRON
Michel CHOPARD
Christophe CLAVEL
Michèle CLÉMENT
Andrée COMPAROT
Tom CONLEY
Marie-Dominique COUZINET
Antoine CORON
Richard CRESCENZO
Silvia D'AMICO
James DAUPHINE
Hugues DAUSSY
Nathalie DAUVOIS
Colette DEMAIZIERE
Guy et Geneviève DEMERSON
Marie-Luce DEMONET
Adeline DESBOIS
Robert DESCIMON
Diane DESROSIERS
Sylvie DESWARTE-ROSA
Florence DOBBY-POIRSON
Véronique DOMINGUEZ-GUILLAUME
Claude-Gilbert DUBOIS
Véronique DUCHÉ-GAVET
Frédérique DUCROCQ
Alain DUFOUR
Jean DUPÈBE
Max ENGAMMARE
Véronique FERRER
Marie Madeleine FONTAINE
Marie-Madeleine FRAGONARD
Perrine GALAND-HALLYN
Isabelle GARNIER
André GENDRE
Franco GIACONE
Violaine GIACOMOTTO-CHARRA
Jean-Eudes GIROT
Julien GOEURY
Alex GORDON
Rosanna GORRIS
Geneviève GUILLEMINOT-CHRÉTIEN
Akira HAMADA
Valérie HAYAERT
Nathalie HERVÉ
Jacqueline HEURTEFEU
Francis HIGMAN
Brenton HOBART
Grégoire HOLTZ
Mireille HUCHON
Nina HUGOT
Thomas HUNKELER
Michiko ISHIGAMI-IAGOLNITZER
Aya IWASHITA-KAJIRO
Alberte JACQUETIN-GAUDET
Myriam JACQUEMIER
Michel JEANNERET
Jean JEHASSE
Arlette JOUANNA
Elsa KAMMERER

José KANY-TURPIN	Catherine MÜLLER
Edith KARAGIANNIS-MAZEAUD	Emmanuel NAYA
Nicolas KIÈS	Jacques Paul NOËL
Abdenaïm KSIBI	Anna OGINO
Eva KUSHNER	Isabelle PANTIN
Jean-Claude LABORIE	Stéphane PARTIOT
Claude La CHARITÉ	Olivier PÉDEFLOUS
Sabine LARDON	Bruno PETEY-GIRARD
Jean LARMAT	Loris PETRIS
Christiane LAUVERGNAT-GAGNIÈRE	Christine PIGNÉ
Madeleine LAZARD	Aude PLUVINAGE
Julien LEBRETON	Gilles POLIZZI
Nicolas LE CADET	Anne-Pascale POUHEY-MOUNOU
Jean LECOINTE	Marie-Hélène PRAT-SERVET
Sylvie LEFÈVRE	Sandra PROVINI
Thérèse Vân Dung LE FLANCHEC	Suciu RADU
Marie-Dominique LEGRAND	Elise RAJCHENBACH-TELLER
Virginie LEROUX	Anne RÉACH-NGO
Frank LESTRINGANT	Bernd RENNER
Adeline LIONETTO	Josiane RIEU
Catherine MAGNIEN-SIMONIN	François RIGOLOT
Michel MAGNIEN	Yves RONNET
Daniela MAURI	Michèle ROSELLINI
Viviane MELLINGHOFF-BOURGERIE	François ROUDAUT
Daniel MÉNAGER	Dorine ROUILLER
Bruno MÉNIEL	Natacha SALLIOT
Romain MENINI	Zoé SAMARAS
Jean MESNARD	Anne SCHOYSMAN
Olivier MILLET	Gilbert SCHRENCK
Mariangela MIOTTI	Pierre SERVET
Shiro MIYASHITA	Claire SICARD
Jean-Charles MONFERRAN	Joo-Kyoung SOHN
Marie-France MONGE-STRAUSS	Lionello SOZZI
Véronique MONTAGNE	Alice TACAILLE
Alain MOTHU	Kaoru TAKAHASHI
Pascale MOUNIER	Setsuko TAKESHITA

Alexandre TARRÊTE
Jean-Claude TERNAUX
Louis TERREAUX
Claude THIRY
Jean-Claude THOMAS
Marie-Claire THOMINE-BICHARD
Trung TRAN
Angeliki TRIANTAFYLLOU
Caroline TROTOT
George Hugo TUCKER

Toshinori UETANI
Ivana VELIMIRAC
Maurice-François VERDIER
Eliane VIENNOT
Laurent-Henri VIGNAUD
Jean VIGNES
Ruxandra VULCAN
Edith WEBER
Estelle ZIERCHER

TABLE DES MATIÈRES

Le Paris des cosmographes (xvi ^e siècle)	
Frank Lestringant	7

PREMIÈRE PARTIE

LES INSTITUTIONS ET LES RÉSEAUX

La place de Paris dans le réseau des Universités européennes vers 1500	
Jacques Verger	17
Lefèvre d'Étaples et le renouveau de l'enseignement universitaire.....	29
Jean-Marie Flamand	29
Réseaux érasmien autour de l'édition parisienne des <i>Adages</i> (1500)	
Christine Bénévent	51
Le <i>Praelum Ascensianum</i> : carrefour parisien, carrefour européen	
Louise Katz	67
Le réseau européen des correspondants de Guillaume Budé	
Cédric Vanhems	79
Chanter sans partition à Paris vers 1500 : les paroliers sans musique	
Alice Tacaille.....	91

DEUXIÈME PARTIE

LES SOURCES ET LEUR CIRCULATION

Traduire pour la reine. La circulation des traductions autour d'Anne de Bretagne	
Estelle Doudet.....	119
Rémy Roussel (<i>Remigius Rufus Candidus Aquitanus</i>), figure oubliée de l'humanisme parisien	
Olivier Pédeflous	133
Lucien de Samosate à Paris :	
notes complémentaires sur un exemplaire annoté (BnF Rés. Z 247)	
Romain Menini.....	151
Plaute à Paris :	
Diffusion et imitation des comédies plautiniennes au début du xvi ^e siècle	
Mathieu Ferrand	169

Le <i>Thesaurus linguae sanctae</i> de Robert Estienne (1548) : dialogue entre éditions latines et hébraïques Judith Kogel.....	185
---	-----

TROISIÈME PARTIE
LES AUTEURS ET LEUR RÉCEPTION

« Contra Erasmum » : Nouveaux indices de la réception parisienne et universitaire d'Érasme Gilbert Fournier.....	205
Fausto Andrelini ou l'homme carrefour : Italien naturalisé, professeur à Paris et poète royal de Charles VIII à François I ^{er} Sylvie Lefèvre.....	223
Les textes et les hommes à Paris autour de 1500 : Bourguignons, Champenois, Normands et leurs présences dans la capitale Jelle Koopmans.....	241
Les <i>Amours</i> (1513) d'un Belge à Paris : Remacle d'Ardenne, « le plus ancien poète néo-latin d'amour en France » Perrine Galand.....	253
Paris, la croisade, le Concordat de Bologne. Une lecture contextualisante de <i>Morgant le Géant</i> Francesco Montorsi.....	271

QUATRIÈME PARTIE
LES LIVRES DE JOSSE BADE
DANS LES COLLECTIONS DE LA SORBONNE

La production des presses de Josse Bade Louise Katz.....	285
Liste des ouvrages exposés Isabelle Diry.....	291
Index.....	305
Activités de l'association V.L. Saulnier.....	317
Association V.L. Saulnier.....	319